

## Informations pratiques

### PASSEPORT ET VISA

Tout étranger désirant se rendre à Madagascar doit être muni d'un passeport en cours de validité. Dans ce document doit figurer son visa d'entrée. Le visa tourisme est délivré soit par les représentations diplomatiques ou consulaires malgaches, soit à l'aéroport ou au port de débarquement moyennant le paiement du droit correspondant. La validité maximum du visa tourisme est de trois mois.

### MONNAIE NATIONALE - MOYEN DE PAIEMENT

La monnaie nationale est l'« Ariary » ( AR) et qui vaut 5 MGF. La monnaie est composée de :

• Pièces de couleur jaune : 5 MGF, 10 MGF, 20 MGF et 25 MGF.

• Pièces de couleur argentée : 50 MGF, 100 MGF et 250 MGF,

• Billets de 100 Ar , 200 Ar , 500 Ar , 1000 Ar ,2000 Ar , 5000 Ar , 10 000 Ar .

Essayer d'avoir toujours sur soi des petites coupures pour les achats quotidiens afin d'éviter les longues attentes avant de vous rendre la monnaie.

Taux de change au 09 aout 2013: 1 EURO : 2 885.00 Ariary / 1 USD : 2 178.00 Ariary / 1 CHF : 2 364.00 Ariary / 1 GBP : 3 376.00 Ariary / 1 JPY : 22.60 Ariary .

### SANTE ET PRECAUTION MEDICALE

Aucune vaccination n'est obligatoire pour les voyageurs en provenance d'Europe, toutefois en cas de séjour prolongé en brousse, les vaccins contre le tétanos, la polio, la typhoïde et les hépatites A et B sont fortement conseillés.

Il est aussi recommandé de débiter le traitement préventif antipaludéen la veille du départ (demander conseil auprès du médecin).

Autres précautions : en dehors des grandes villes, ne boire l'eau qu'en bouteille cachetée (Eau Vive , La source, ... ) ou utiliser un produit désinfectant ( Sur'eau ) facile à trouver sur place,(dans toutes les épiceries).

Eviter de manger des crudités au risque d'être exposé à une dysenterie.

Une prudence s'impose quant aux maladies sexuellement transmissibles.

### DECALAGE HORAIRE

GMT +03:00

### LANGUE

Langue officielle : le malgache ; langue couramment utilisée : le Français .

#### ELECTRICITE ET PRISE DE COURANT

Dans les grandes villes c'est le 220 volt et pour la plupart des cas c'est la prise française.

#### POSTE ET COMMUNICATION TELEPHONIQUE

Il faut compter 5 jours à deux semaines pour le courrier en provenance de l'Europe.

La franchise est de 3000 FMG environ pour l'Europe.

4 opérateurs assurent la télécommunication : Telma (opérateur filaire) est présent sur toute l'île.

Orange , Madacom, Telecel (opérateurs GSM) sont présents sur les principales zones urbaines et les sites touristiques.

Pour téléphoner de l'Etranger vers Madagascar l'indicatif est le 00 261 et de Madagascar vers

l'Etranger le numéro 00 permet d'accéder à l'international automatique.

#### EFFETS VESTIMENTAIRES

Sur les Hautes Terres, il est recommandé d'avoir un pull et un coupe vent pour les soirées un peu fraîches et les pluies fines et embruns matinaux. Un parapluie n'est pas superflu.

#### PHOTOGRAPHIE

La photographie est rarement soumise à autorisation. Cependant l'approche doit être respectueuse des personnes et des coutumes locales.

L'achat de pellicules (toutes marques et sensibilités standards) et leur développement peuvent se faire sans problème sur place à des prix compétitifs, dans les grandes villes.

#### ACCESSOIRES UTILES

Un sac à dos étanche assez grand pour les randonnées, un fourre tout.

Une bonne torche étanche .

Une gourde isotherme de préférence.

Une trousse à pharmacie d'urgence.(antibiotique, antiseptique, antalgique, antivermineux)

Un chapeau à large bord à se procurer sur place ou une casquette et une bonne paire de lunettes à soleil.

Une moustiquaire légère et crème anti-moustique à enduire la peau.

Une boussole et une carte routière de Madagascar ainsi qu’une carte touristique des villes et régions.

#### FORMALITES D'EXPORTATION

En ce qui concerne les plantes vivantes : Autorisation délivrée par le Service des Eaux et Forêts à Nanisana.

Les légumes, fruits et plantes séchées : autorisation délivrée par les services phytosanitaires à Tsaralalàna ou Ivato aéroport.

Les pierres brutes : autorisation délivrée par le ministère de commerce, service contrôle économique, Ambohidahy.

Sont interdits à l’exportation : tous les lémuriniens, le Dugong dugong, la Tortue radiée, la Tortue à éperon, tous les chénilidés (tortues de mer), le Boa, la petite grenouille rouge d’Antongile etc.

Toutes les orchidées et toutes les espèces d’Euphorbiacées, Didieracées, Pachipodium.

Tous les objets authentiques comme aloalo, volet zafimaniry etc., ainsi que les objets et documents anciens.